

Le 10 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-242500361-20201015-D005366I0-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du 15 octobre 2020

Conseillers communautaires en exercice: 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 0.1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48

La séance est ouverte à 18h35 et levée à 21h10.

Etaient présents :

Amagney: M. Thomas JAVAUX Audeux: Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney: Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon: Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALÉM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir du 5), Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 27), M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze: M. René BLAISON Champagney: M. Olivier LEGAIN Champoux: M. Romain VIENET Champvans-les-Moulins: M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Chaucenne: Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET Chevroz: M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon: M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête: Mme Martine LEOTARD Deluz: M. Fabrice TAILLARD Devecey: M. Michel JASSEY Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN (à partir du 5) Fontain: Mme Martine DONEY Francis: M. Emile BOURGEOIS Geneuille: M. Patrick OUDOT Grandfontaine: M. Henri BERMOND La Chevillotte: M. Roger BOROWIK représenté par son suppléant M. Jean-Luc BARBIER La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'au 26) Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 32) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise: M. Daniel GAUTHEROT Pelousey: Mme Catherine BARTHELET Pirey: M. Patrick AYACHE Pouilley-Français: M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Pugey: M. Frank LAIDIE Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY Roche-lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER Saône: M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA Thise: M. Loïc ALLAIN (jusqu'au 22) Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD Torpes: M. Denis JACQUIN Vaire: Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Venise: M. Jean-Claude CONTINI Vieilley: M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges: M. Damien LEGAIN Vorges-les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Ftaient absents

Besançon: Mme Frédérique BAEHR, M. François BOUSSO, Mme Annaick CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Juliette SORLIN Beure: M. Philippe CHANEY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Gennes: M. Jean SIMONDON Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Nancray: M. Vincent FIETIER Saint-Vit: Mme Annick JACQUEMET

Secrétaire de séance :

M. Gilles ORY

Procurations de vote :

F.BAEHR à J.CHETTOUH, F.BOUSSO à N.SOURISSEAU, A. CHASSAGNE à A. BENEDETTO (jusqu'au 4) A. CHAUVET à J-E LAFARGE, L. CROIZIER à J-P MICHAUD, J-M FAIVRE à G. BAILLY, L. GAGLIOLO à A. POULIN, A. LAROPPE à B. CYPRIANI, C MICHEL à N. BODIN, M-T MICHEL à F. BRAUCHLI, T. PETAMENT à L. FAGAUT, K. ROCHDI à A. MARTIN (à partir du 28), J. SORLIN à Y. POUJET, J. SIMONDON à B. VUILLEMIN, P. CORNE à C. MAGNIN-FEYSOT, A. JACQUEMET à P. ROUTHIER

Délibération n°2020/005366

Rapport n°39 - ZAC des Marnières – plan de financement et demande de subvention FEDER

ZAC des Marnières – plan de financement et demande de subvention FEDER

Rapporteur: Mme Catherine BARTHELET, Vice-Présidente

Commission: Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

Inscription budgétaire			
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « AP-AE/CP Marnières »	Dépenses Montant de l'AP-AE : 9 627 000 € Montant du CP 2020 : 136 000 € Recettes Montant de l'opération : 733 120,54 € en recettes		

Résumé:

Une subvention européenne est sollicitée par Territoire 25 pour les travaux d'aménagement de la ZAC des Marnières à Chalezeule, au titre de l'axe 5.1 du Programme Opérationnel FEDER « augmenter la qualité de l'environnement urbain en réhabilitant les espaces dégradés des pôles métropolitains ».

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 2016/003363 du 19 septembre 2016, et porte sur la validation du plan de financement proposé par Territoire 25 dans le cadre de sa demande de subvention FEDER déposée le 27 juillet 2018.

I. Rappel du contexte

Dans le cadre de ses compétences Aménagement de l'Espace et Développement économique, Grand Besançon Métropole a dès 2002 déclaré d'intérêt communautaire le projet d'aménagement de la ZAC des Marnières à Chalezeule. Ce projet a comme principaux objectifs de requalifier l'entrée Est de la Ville de Besançon et de rééquilibrer les pôles commerciaux de l'agglomération bisontine par la création d'une offre commerciale et de loisirs attractive sur le secteur Est.

Cette opération prévoit la restructuration complète d'espaces dégradés situés au Sud de la RD 683 sur la commune de Chalezeule. Elle vient compléter d'importants investissements opérés depuis de nombreuses années sur ce secteur parmi lesquels la restructuration routière de l'entrée Est et l'arrivée du tramway au cœur de cette zone d'activités.

Afin de mener à bien cette opération d'aménagement, GBM a décidé, par délibération du 27 novembre 2015 d'en confier la réalisation à la Société Publique Locale (SPL) Territoire 25 par la voie d'une concession d'aménagement. Le contrat de concession a été signé le 4 décembre 2015.

II. Financement

Le bilan prévisionnel de cette concession d'aménagement arrêté au 31 décembre 2019 s'élève à 16 676 K€ pour la totalité de la concession (tranches ferme et conditionnelle) dont 14 756 K€ pour la tranche ferme.

Pour la tranche ferme, la participation d'équilibre de GBM à la concession d'aménagement s'élève à 9 692 K€ soit 65,7% du bilan global.

Territoire 25 a déposé une demande de subvention FEDER de 1 150 000 € le 27 juillet 2018 sur la base de 4 127 563 € de dépenses. Aujourd'hui, suite à l'instruction du dossier, les dépenses retenues sont les suivantes :

- 2 617 673,38 € de dépenses de travaux, liées à l'amélioration des accès à la ZAC et à l'aménagement d'une partie des espaces publics;
- 60 156,39 € de frais d'études et d'honoraires correspondants.

L'assiette subventionnable éligible au FEDER est estimée à 1 762 668,17 € et correspond à ces dépenses desquelles est déduite la quote-part des recettes privées (recettes de cessions foncières + participations constructeurs + participation gestionnaires réseaux) de l'opération. Cette quote-part de recettes privée est établie à 915 161,61€.

Au regard du montage retenu, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Postes de dépenses	Montant éligible	Financeur	Subvention attendue
Travaux RD 218 lot 1 Voirie	126 282,98€	Département du	116 186,68 €
		Doubs	
Travaux RD 218 lot 2 Réseaux	63 334,00 €	Union Européenne	616 933,86 €
Travaux SECTEUR Ouest LOT 1	600 254,90€		
réseaux humides			
Travaux SECTEUR Ouest LOT 2 –	199 404,10€		
réseaux secs			
Travaux SECTEUR Ouest LOT 3 –	86 066,64€		
espaces verts			
Travaux sur Entrée Est et Port	1 380 976,83 €		
Arthur	50.070.00.6		
Mise en place des feux tricolores	59 878,00 €		
sur Port Arthur	1 110 64 6		
Raccordement électrique feux de Port Arthur	1 112,64 €		
Intervention sur réseaux AEP sur	1 876,11 €		
RD 218	10/0,11€		
Déplacement poste HTA – feux	63 334,00 €		
port Arthur			
Travaux de signalisation routière et	27 804,44 €		
modes doux			
Maitrise d'œuvre VRD et paysage	60 156,39 €		
Mission coordinateur SPS	7 392,50 €		
Sous-total dépenses éligibles	2 677 829,77 €	Total financement	733 120,54 €
		public	
Quote-part des recettes privées	- 915 161,61 €	Reste à charge –	1 029 547,63 €
générées		autofinancement	
	4 700 000 47 6	concession	4 = 00 000 1= 0
TOTAL DEPENSES	1 762 668,17 €		1 762 668,17 €

Territoire 25 et GBM s'engagent à prendre en charge l'ensemble des financements non acquis.

Mme Anne VIGNOT et M. Nicolas BODIN (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide d'apporter le soutien de GBM à Territoire 25 dans cette demande de subvention européenne (FEDER) dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC des Marnières;
- valide le plan de financement prévisionnel présenté.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU 1^{er} Vice-Prégident

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 111 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 3